Conseil d'école du Mardi 9 novembre 2021

PARTICIPANTS:

SIRP :
M. Bagnoul J. Vice-Président du Sirp, Mme Viallet S. et M. Perry J., élus du Sirp
Mme Seguin-Py, Directrice générale des services du SIRP
Ecole :
Mme Rigaux, Directrice de l'école
Mmes Dumesnil, Juvancic, Lecointe, Charlon, Berne, Chafiol, Perez, Le Moing, Enseignantes
M. Espuche, Thuilliez, Enseignants
RPE :
Mmes Merle, Charron, Pelaprat, Liance
Mrs. Ponchel et Suisse.

ORDRE DU JOUR :

1. Compte-rendu des élections
2. Rôle et composition du conseil d'école
3. Effectifs, fonctionnement de l'école
4. La sécurité (protocole, PPMS / exercice incendie)
5. Travaux
6. Les évaluations nationales
7. Projets pédagogiques
8. Fonctionnement des services périscolaires

Début de la séance : 18h Fin de la séance : 20h 15

1. Compte-rendu des élections :

L'équipe remercie les parents qui ont fait de choix de s'investir. C'est très important pour la vie de l'école.

Les élections se sont déroulées le Vendredi 8 octobre de 8H à 12H.

- 443 inscrits
- 247 votants
- 23 bulletins blancs ou nuls
- 224 suffrages exprimés 55,76 % (50,35 %l'an dernier)

2. Rôle et composition du conseil d'école

Deux documents ont été joints à l'envoi de la convocation à ce premier conseil d'école de l'année 2021-2022.

3. Effectifs et fonctionnement de l'école :

L'équipe enseignante remercie une nouvelle fois tous les parents, M. Cathala, Mme Barbier et tous les élus, les représentants du personnel et M. Fesquet, Inspecteur de notre circonscription qui ont œuvré pour réclamer une ouverture de classe. Mme Roux-Daufes, Député de notre circonscription et Mme Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental, sont également intervenues mais aucune classe n'a été ouverte dans le département en septembre.

Effectifs au 6 décembre :

CP D	24	CE2 T	28	CM1-CM2	9+18
CP J	24	CE2 E	27	CM2	29
CP- CE1	5+17=22	CE2-CM1	8+17	Ulis	12
CE1	24	CM1	28	*Total*	270

Constat :
Il est de plus en plus difficile de prévoir une répartition équilibrée :
- 5 élèves ont quitté l'école sans qu'un certificat de radiation n'ait été réclamé
- il n'y a jamais eu autant de départs et arrivées sur le mois de septembre

Le conseil des maîtres a fait le choix de suivre les consignes ministérielles, 24 élèves en classe de CP et CE1.

Plusieurs classes de cycle 3 accueillent 30 ou 31 élèves, les après-midis, puisque les enfants de la classe Ulis doivent bénéficier d'inclusions dans ces classes dites ordinaires. Cela pose un problème d'espace : certaines pratiques pédagogiques ont dû être abandonnées (petits ateliers en fond de classe par ex.)

Le fonctionnement de la classe Ulis :
Cette année, 12 élèves bénéficient du dispositif ainsi qu'un élève de l'IMP le mardi matin.
Les 12 élèves sont aussi inscrits dans une classe d'inclusion qui correspond à leur classe d'âge mais aussi à leurs compétences.
Tous les matins, ils sont en ULIS pour travailler les compétences fondamentales qui sont le français et les mathématiques ; l'après-midi, un grand nombre d'entre eux sont inclus dans leur classe d'inclusion pour suivre les autres disciplines (EPS, langue vivante, histoire/géo...).
Les après-midis, l'enseignante de la classe Ulis prend des groupes d'élèves des autres classes : notamment un groupe d'élèves des 2 CE1, 2 fois par semaine en lecture (jusqu'à Noël). Ainsi ces élèves travaillent la lecture régulièrement et en petit effectif.
C'est un travail en partenariat avec des échanges de pratiques et d'outils entre collègues.
Mme Chafiol remercie d'ailleurs toute l'équipe qui a accepté, malgré des effectifs toujours en hausse, de prendre les élèves ULIS en inclusion. Ce fonctionnement permet une meilleure inclusion des élèves porteurs de handicap et un soutien aux enfants qui rencontrent des difficultés importantes.
Les RPE soulignent la déception des parents devant le refus d'ouverture de classe. Les parents sont inquiets sur le déroulement de l'année, avec les nouvelles arrivées. Ils insistent sur la nécessité de réalerter collectivement l'Inspection académique à ce sujet et de suivre conjointement la situation. M. Suisse invite Mme Rigaux à envoyer un courrier aux instances académiques. Elle lui confirme que toutes les enquêtes concernant la carte scolaire sont envoyées régulièrement et qu'un courrier supplémentaire serait inutile.
Les RPE annoncent que des actions seront menées afin que l'école ne se retrouve pas dans la même situation, à la rentrée prochaine.

Au niveau du personnel :
L'équipe accueille Mme Péré Chloé qui assure le mi-temps de décharge de la direction (classe CM2).
Mme Caire (intervenante en anglais) intervient sur 6h dans l'école.
L'équipe enseignante remercie Arnaud Vandenbeuck pour son aide précieuse. Depuis le 1er mars 2021, M.Vandenbeuck est mis à disposition du SIRP par la mairie de QUISSAC 4 jours par semaine comme agent technique en charge de la maintenance des bâtiments.

Les AESH , qui aident à l'accueil des enfants en situation de handicap à la scolarité , sont désormais gérés dans le cadre d'un PIAL, pôle inclusif d'accompagnement localisé : la gestion est délocalisée , elle se situe au niveau du collège de Quissac , elle est pilotée par M. Parey et M. Fesquet. Mme Berne a accepté d'être le coordonnateur pour le primaire et maternelle de Quissac (Mme Rigaux l'en remercie), avec Mme Berthet CPE du collège.
Concrètement, un nombre d'AESH a été affecté sur ce pôle, et les coordonnateurs doivent affecter les personnes en fonction des besoins, les AESH peuvent être amenés à travailler sur une ou plusieurs écoles pour un temps long ou court (en cas de remplacement).
Le nombre d'heures octroyées pour chaque enfant a diminué : il est de 6 heures par semaine dans une très large majorité des situations (au lieu de 9,12,15, 18h)

L'école rencontre des difficultés pour recruter une mission de service civique (3ème désistement).

Au niveau de la circonscription, une nouvelle psychologue scolaire remplace Mme Perrin. Il s'agit de Mme Joineau. Sa zone d'intervention est toujours aussi étendue.

L'école a connu des problèmes de remplacement et cela pose un problème de fonctionnement, en cas d'absence de professeur, car certaines classes ne peuvent plus accueillir d'autres enfants.
Mme Seguin-Py informe que le problème se pose, aussi, à l'école maternelle et que la réponse faite par XXXX est formelle : une atsem (et donc un agent du Sirp) ne peut pas surveiller les enfants en cas d'absence du professeur.

Au niveau du matériel :

5 autres classes ont été équipées de vidéo-projecteur et de TBI. L'équipe enseignante et les élèves remercient le Sirp. Les enseignants ont reçu une nouvelle formation pour s'approprier le logiciel Activinspir qui permet de grandes innovations pédagogiques. Une seconde phase se déroulera au début du 3ème trimestre.
Mme Le Moing organise une petite démonstration de ce qu'il est possible de faire avec ces TBI.

L'équipe enseignante souhaite connaître l'échéancier pour la suite de l'équipement informatique conforme au plan numérique présenté lors de l'appel à projet du 5 septembre 2017 :

- Réaliser les aménagements techniques nécessaires afin d'installer une connexion Internet dans chaque classe (sans avoir recours au WIFI) *fait*
- Installer un tableau interactif dans chaque classe *à terminer.*
- Un équipement mobile : mallette de 15 ordinateurs portables

Les Elus informent que des financements ont été attribués pour l'installation de deux nouveaux TBI et de l'achat de manuels numériques dans le cadre du Plan de relance mais il semble important qu'une réunion soit organisée, prochainement, avec l'ERUN (personne ressource en informatique au niveau de l'inspection) afin de pouvoir traiter, avec lui, des divers points concernant ce domaine : le fonctionnement de cet équipement mobile, l'installation à prévoir dans les classes, son stockage, le raccordement de l'ordinateur de classe au photocopieur…

Mme Seguin-Py demande qu'un atelier de travail soit mené sur ce thème en présence aussi du coordonnateur informatique de l'IEN qui est notre interlocuteur technique sur ce dossier.

Mme Rigaux a demandé, par un mail envoyé à M. Cathala et Mme Barbier, à ce que l'école soit équipée rapidement de **la fibre** qui équipe désormais un grand nombre de foyers quissacois, ce, dès la fin août, car le débit est insuffisant pour tous ces équipements et elle a été contrainte d'utiliser la connexion de son téléphone portable personnel pour pouvoir accéder, correctement aux nombreuses applications de l'Education nationale. Mme Seguin-Py informe que l'achat d'un nouvel ordinateur de la Direction est commandé et que la fibre ne pourra être opérationnelle que quand l'ensemble du nouveau groupe sera raccordé (en prévision d'ici fin décembre 2021~~).~~

L'installation des auvents en bois permet aux enfants d'être protégés devant les classes mais selon les relevés effectués par les enseignants en juin, ont très peu d'impact sur la chaleur. De plus, ils laissent passer les rayons du soleil en automne et cela gêne les enfants (et le fonctionnement des TBI). Le Sirp cherche une solution. La partie supérieure des fenêtres ne peut pas être cachée car la clarté est déjà insuffisante les jours sans soleil.
Des rideaux ont été installés mais il n'y a pas de changement au niveau de la luminosité qui doit être réduite pour les TBI. Cela permet une meilleure protection des enfants en cas d'intrusion, c'était une recommandation des gendarmes présents lors des exercices PPMS.

Le photocopieur est un outil pédagogique indispensable à la différenciation pédagogique. Son fonctionnement chaotique, en raison de sa vétusté, est très coûteux en termes de temps (bourrages, pannes diverses, appels du technicien…). L'équipe enseignante souhaiterait connaître la date de son remplacement. Mme Seguin-Py informe qu'il sera remplacé en 2022.

Au niveau du budget :
L'équipe enseignante souhaite alerter sur la hausse attendue des fournitures scolaires à la prochaine rentrée. Les élus informeront sur leur position : augmenter le budget de 57€ / élève ou demander une participation aux familles dans l'achat du petit matériel.
Mme Seguin-Py propose que ce sujet soit travaillé plus en profondeur en dehors du CE car les TBI peuvent entraîner des dépenses différentes. Se pose aussi la question du coût de revient des photocopies en fonction de l'augmentation du coût du papier…

M.Bagnoul demande que soit évalué les besoins et qu'ils soient aussi adaptés en fonction des moyens disponibles. Mais Mme Charlon remarque que les besoins sont évolutifs.

- Les demandes de subventions par les associations
L'école (Mme Charlon) a déposé un dossier de subvention en février, à la demande du Sirp. Lors du précédent conseil d'école, le Sirp avait annoncé une diminution de cette subvention (de 3 000€ à 1 000€). A cette heure, aucune subvention, même diminuée, n'a été versée pour cette année (traditionnellement, la subvention est versée en juillet).
Le solde du compte des Péquélets, suite au financement de l'équipement de la classe de M. Espuche ne va permettre que le financement d'une sortie par classe, cette année et un budget de 150€ par classe (petits achats).

M. Perry annonce que cette baisse est consécutive au montant restant sur le compte des Péquélets (solde de 11 000€ suite au confinement et au protocole sanitaire qui ont considérablement diminué les projets de sortie) mais que ce montant pourra revenir à un montant de 3 000€ si des projets sérieux sont présentés.
Mme Rigaux a envoyé à tous les membres du conseil d'école, les comptes des Péquélets : le montant n'est plus de 11 000€ car le conseil des maîtres a fait le choix, devant la solde restant suite au confinement, de financer l'équipement d'une classe en TBI (coût : 3 606.65€). En plus, la somme donnée par l'Association de sauvegarde du patrimoine quissacois (3 000€) sera exclusivement affectée à l'achat d'un aménagement de la cour. Toutes les dépenses sont enregistrées et sont intégralement faites au bénéfice des enfants.
Mme Charlon, au nom de l'équipe enseignante, réagit au terme de « sérieux » projets. Elle confirme que son projet ATE a un coût de 4 000€, qu'il figure dans la demande de subvention retournée au Sirp au mois de février et que cela n'a pas eu d'impact sur le montant attribué puisqu'il demeure de 1 000€.
Mme Charron (RPE) souhaite souligner que de nombreux parents qui se sont largement investis pour trouver plus de financements pour l'école sont découragés puisque ce surplus de moyens a entraîné la baisse du montant de la subvention et donc une baisse de la somme allouée aux sorties.

Madame SEGUIN-PY rappelle qu'à la rencontre entre le SIRP et les RPE le 11 octobre dernier, les nouvelles modalités ont été rappelées par les élus et que cette baisse était liée à un contexte provisoire.

Choix du photographe :
Le conseil des maîtres souhaiterait avoir l'avis des RPE sur le choix du photographe : faire appel à celui de l'an dernier ou solliciter M. Picquette (photographe année 2020) au titre d'une alternance (soutien aux photographes locaux). Le principe de l'alternance est retenu par les membres présents si le surcoût demandé par M. Picquette n'est pas trop élevé (surcoût lié à la possibilité d'achats en ligne qui facilite la gestion des commandes).

Le climat scolaire :
L'école a déjà expliqué, au cours des précédents conseils d'école, le rôle de l'école dans ce domaine.
Mme Rigaux , au nom du conseil des maîtres, renouvelle son invitation auprès des élus et des RPE pour qu'ils viennent assister aux récréations et ainsi juger, par eux-mêmes, du climat de la cour.

L'école éduque ces jeunes enfants : lorsque les élèves adoptent des comportements qui ne sont pas admissibles dans le cadre du vivre ensemble, les enseignants en charge de la surveillance dans la cour (ou l'enseignant de la classe) reviennent avec eux sur l'évènement, pour faire émerger, verbaliser, comprendre ce qui n'est pas tolérable et ce qui doit donc changer. Une sanction est posée.
Cet échange peut être fait dans le cadre d'un petit conseil avec plusieurs enseignants si les faits se répètent ou sont plus graves, les parents sont dès lors informés et/ou parfois reçus.
Les sanctions varient : dans la cour, les enfants restent, un temps donné, en dehors de l'espace jeu/ une punition utile peut être donnée, une exclusion temporaire de la cour…*Une exclusion définitive de l'école ne peut être prononcée que par M. le Dasen et reste donc exceptionnelle.*
Les conseils de coopération mis en place depuis plusieurs années aident à cette prise de conscience.

Ce qui doit évoluer pour aider l'école à mener à bien cette mission du vivre ensemble :
- la parole de l'enfant prime sur celle de l'adulte, cela a pour effet direct de décrédibiliser l'autorité de l'adulte.il est nécessaire de replacer l'enfant à sa place d'enfant et de le rassurer en le délestant de responsabilités qui ne sont pas les siennes.

- le principe de co-éducation doit être mieux appliqué : la journée de l'enfant se répartit entre le temps passé auprès de sa famille, le temps passé à l'école sur le temps scolaire ou périscolaire. Elle est donc jalonnée par plusieurs adultes qui œuvrent tous dans un même sens : former l'enfant, lui apprendre les règles qui vont lui être indispensables dans sa future vie d'adulte. C'est ce point qui doit nous rassembler pour le bien-être de cet enfant. Les parents se sentent souvent remis en cause dans leur rôle de parents alors que chacun sait que les enfants restent des enfants, ils connaissent les règles et ne les appliquent pas forcément.
- les réussites en ce domaine ne sont pas suffisamment connues de tous. L'école incite, à chaque fois, les parents à témoigner de l'écoute de l'équipe enseignante, des solutions apportées qui ont porté leurs fruits.

Mais l'école reconnaît qu'elle n'a pas tous les leviers pour apporter une réponse satisfaisante :
- le nombre croissant d'élèves /réponse de l'école : demande d'ouverture de classe
- l'aménagement de l'espace et des conditions d'accueil / réponse de l'école : mise en place de 2 temps de récréation /élaboration d'un projet d'aménagement de la cour avec les enfants
- le temps passé devant des images violentes (TV, jeux vidéo), le constat est unanime pour évaluer leur impact négatif sur les enfants /réponses de l'école : interventions de la gendarmerie sur le cyber harcèlement, les relations filles-garçons, le harcèlement
- l'absence d'offres de soins sur notre secteur pour certains (pédopsychiatre, psychologue…) / réponse de l'école : courrier des enseignants auprès des élus et de l'ARS pour les alerter sur cette situation

Ce travail est lourd, fastidieux, quotidien mais indispensable. Des incidents demeurent et il n'existe aucune cour de récréation, aucun regroupement où des querelles, des conflits n'émergent pas.

Beaucoup reste à faire, toutes les aides sont les bienvenues.

Un élu souhaite avoir des précisions sur la graduation des sanctions, les enseignants interviennent pour insister sur l'éducation. La sanction, même si elle doit être posée, n'est pas la réponse la mieux adaptée.

Mme SEGUIN-PY rappelle qu'il y a une continuité entre les équipes et que les mêmes règles sont appliquées sur les temps périscolaires que scolaires. Mais beaucoup d'enfants se durcissent, sont de plus en plus agressifs, irrespectueux et grossiers. Ils ne savant plus parler sans crier ce qui rend l'ambiance sonore des repas très difficiles pour certains enfants et pour les adultes.*

La sécurité :
L'exercice de sécurité-risque incendie a eu lieu le vendredi 24 septembre.
L'exercice PPMS /intrusion a eu lieu le vendredi 22 octobre en présence du gendarme référent, M. Pouillon. L'école travaille sur la recherche d'un moyen efficace d'alerter les enseignants sur le risque intrusion (chaque risque est identifiable par une alarme différente). Le choix d'activer manuellement la sonnerie 4 fois n'est pas suffisamment audible par l'ensemble des classes (les choix préalablement de la chaîne humaine puis de la transmission par sifflet non plus).
Mme Rigaux remercie M. Pelaprat (pompier et élu) et M. Pouillon (gendarme référent) pour leur aide dans la mise à jour du PPMS.

Protocole sanitaire :
La rentrée s'est faite sous un protocole niveau 2 et courant octobre, le niveau est passé à 1 permettant aux enfants d'être libérés du port du masque. Aucune projection n'est possible à cette heure, tout va dépendre de la situation sanitaire dans le Gard.(Niveau 2 depuis la rentrée des vacances de Toussaint).
Sur le temps périscolaire :
Les protocoles ne sont pas revus à la baisse. Les groupes classe sont respectés en fonction aussi de l'organisation de l'école pour gagner en cohérence.
La circulation des enfants est limitée pendant le temps repas. Les règles de désinfection sont inchangées depuis le début de la pandémie. Cela complique le service et donne beaucoup plus de travail aux agents.
Mme Seguin-Py souhaite revenir sur des comportements d'agent qui ont été inadaptés : la sanction est immédiate. Deux agents ont déjà été exclus du service.
Le lien entre l'école et le Sirp existe, des réunions sont faites régulièrement. Le duo agent/ enseignant fonctionne bien puisque les incidents sont communiqués (un incident qui s'est produit sur le temps périscolaire peut avoir des

conséquences sur le temps de classe et, inversement, des incidents sur le temps de classe peut avoir des incidences sur le temps périscolaire). Il en va de même quand un enfant est malade.

Les travaux :

Mme SEGUIN-Py donne des précisions sur les travaux du nouveau groupe.
La date de livraison est maintenue au mardi 14/12/2021 + 1 mois de levée de réserves
Janvier 2022 : emménagement des bureaux du SIRP et prise en main de la cuisine par le nouveau prestataire.
Candidat retenu : DE LA TERRE A L'ASSIETTE adossé à une entreprise et un chantier d'insertion en restauration mené par PASSE MURAILLE. Ethique durable et sociale en phase avec celle du SIRP – partenariat sur la mise en place des filières locales – 100% bio, locale, frais, de saison
Période test de janvier à fin février 2022: mise en place de la commission Menus - Repas de dégustation
Maintien de la cantine dans la situation actuelle avec les repas en liaison froide préparés par DE LA TERRES A L'ASSIETTE préparés à MTP et peut-être ensuite à SHF. Repas selon les mêmes principes et les mêmes coûts à venir.
Déménagement de la maternelle première semaine des vacances de février
Ouverture du groupe le lundi 7 mars 2022

Travail sur la grille tarifaire en concertation avec les RPE selon un calendrier prochain à définir d'ici début janvier

Ouverture de la salle périscolaire dans la nouvelle extension si possible avant mars

A partir de mars 2022, utilisation possible de la salle de motricité et de la salle des maîtres par l'école élémentaire.
Possibilité pour les enseignants de se restaurer à la cantine.

Le terrain de sport est inclus dans les travaux du groupe et sera livré en même temps.
Accessible vraisemblablement en janvier 2022 – Négociation en cours avec l'entreprise qui va installer les équipements – La finalisation de certains équipements se fera selon les usages.

La salle de motricité de l'école primaire sera accessible au périscolaire.
Mme Chafiol demande quand les travaux du bâtiment Ulis seront faits. Le bâtiment présente des fissures et le sol est soulevé au niveau de la baie. Mme Seguin-Py ne peut pas donner de date, à ce jour. Les expertises des assurances sont en cours. Mais il ne se fera rien dans les mois qui viennent.

Problème de circulation dans le Champ de foire :
Mme Rigaux informe que lors des premières réunions où il a été annoncé que l'école maternelle serait construite dans le prolongement de l'école primaire, les enseignants présents avaient fait part de leurs inquiétudes quant à la circulation sur le Champ de foire. La sécurité des enfants à la sortie de l'école a fait l'objet de nombreuses questions lors des conseils d'école et ce, pendant plusieurs années, avant que le Champ de foire ne soit aménagé.
M. Cathala avait alors présenté un plan d'aménagement de la circulation
Mme Seguin-Py explique qu'effectivement, beaucoup de retard a été pris par le chantier de la piscine.
L'ouverture de la rampe et de l'accès par la RD 999 se fera à la fin du chantier du groupe sans doute début 2022 pour fluidifier l'accès.
Il est précisé aussi que dans la continuité de la démarche environnementale dans laquelle s'inscrit le nouveau groupe et le fonctionnement des écoles, c'est le moment de penser à des mobilités douces autour des écoles.
Besoin de prendre conscience de la nécessité de se déplacer différemment :

- Développer l'usage de Carapattes (2 nouvelles voies prévues)
- Favoriser le déplacement à pied à l'intérieur de Quissac
- Développer le co-voiturage
- Envisager l'usage du vélo pour les trajets sécures (rack supplémentaire ajoutés à l'arrière de l'école élémentaire

Un parent souhaite savoir s'il y a toujours des fuites d'eau dans les classes. La réponse est positive et les élus reconnaissent que de nombreuses interventions techniques ont eu lieu sans que ce problème ne soit résolu.

L'équipe remercie M. Parey, Principal du collège et les professeurs de sport qui prêtent le plateau (le mardi et le jeudi de 15H30 à 16H30) et le gymnase (dès que la convention sera signée avec le Sirp).

4. Les évaluations nationales :

Des évaluations nationales ont été passées dans les classes CP et CE1 début septembre. Le travail des enfants est ensuite saisi par les enseignants de ces classes.
Les évaluations sont un outil pour cibler les besoins de nos élèves et envisager des perspectives de travail. Elles ne sont pas toujours révélatrices mais, en les croisant avec d'autres évaluations (observations) faites en classe, les enseignantes de CP ont pu dégager des axes de travail.

Les résultats seront transmis à la maternelle et un conseil de cycle 2 école maternelle/ école élémentaire sera organisé prochainement.
Les CP seront à nouveau évalués en janvier/février.
Les maîtres du cycle 3 ont été réunis avec les professeurs de 6ème le19 octobre, afin de travailler sur les résultats aux évaluations nationales de leurs élèves de CM2 devenus collégiens. Des projets communs sont alors définis.

5. Les projets pédagogiques :

L'équipe enseignante remercie les parents de l'APE qui font preuve d'ingéniosité, tout au long de l'année, pour chercher des moyens de financement pour ces projets pédagogiques. Ils sont conscients du temps que cela leur réclame à côté d'une vie professionnelle et familiale bien remplie.
Il est très difficile de trouver des projets qui ne demandent pas un minimum de financement…

Le vendredi 8 octobre, les élèves du CP au CM1 ont pu assister à la représentation théâtrale « Puisette et fragile » au foyer de Quissac dans le cadre du Festival Les z'enfants d'abord (financement par la Communauté de communes). Ils ont beaucoup apprécié.
Les CM2 bénéficient de 8 séances de basket avec M. le Roux dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération de basket (coût : 200€ financés par l'APE).

La classe flexible (CP-CE1) :

La classe fonctionne sur une disposition de « classe flexible », c'est-à-dire que l'aménagement de l'espace est fait de manière à répondre aux besoins de l'élève tant émotionnels que physiques. Ce fonctionnement pédagogique a pour but de créer un parcours individuel pour chaque élève au sein de ses apprentissages et de développer l'autonomie et la confiance en soi de chacun. Sur ce principe, les élèves n'ont pas de place attitrée et l'enseignante ne travaille qu'avec des petits groupes d'élèves pendant que le reste de la classe réinvestit ces compétences sur des activités autonomes. Cette configuration offre alors à l'enseignante des moments privilégiés avec chaque élève pour l'accompagner au mieux dans son parcours. L'enseignante est également en retrait au sein de la classe. Elle n'est plus le maître mais un guide et permet l'apprentissage entre pairs et par les pairs grâce à des pratiques coopératives. Les différentes assises de classe : ilots, galettes, tables basses … ont pour vocation de répondre aux besoins de mouvement des élèves et de favoriser leur attention et concentration.

L'école du dehors :

C'est faire l'école autrement, sensibiliser l'enfant à l'espace qui l'entoure, permettre son développement dans un cadre différent.

1. **L'ATE :**

Le projet est mené par Mme Charlon. La municipalité a octroyé une parcelle de terrain à ce projet afin de mener des projets liés au développement durable mais pas seulement (la mesure de cette aire permet aux enfants de donner du sens aux mathématiques par ex.) et cette année, les classes CM1 et CM2 y participent. Les CM2 vont ainsi mettre en action ce que les enfants avaient décidé à la fin du CM1à savoir la mise en place de nichoirs et d'abris à insectes. Ce projet a demandé un énorme investissement à Mme Charlon car il a un coût (4000€) et il lui a fallu trouver des aides. L'école remercie les parents qui l'ont accompagnée dans ces démarches souvent complexes.

2. Les classes de Mme Berne et Mme Juvancic vont bénéficier de cette nouvelle façon de travailler.

Les rythme des sorties n'est pas le même (tous les 15 jours au CP-CE1 et une fois par mois au CP)

L'espace herbeux est aussi utilisé pour cette pratique par d'autres classes (tenue des conseils de coopération par ex.). Le don de 3000€ octroyé par l'Association de sauvegarde du patrimoine quissacois sera utilisé pour aménager un espace « classe du dehors ».

3. Plusieurs classes souhaitent bénéficier des interventions de l'Association « sous le chêne » . Une tombola sera organisée pour Noël afin de trouver des financements.

Mme Berne explique ses méthodes pédagogiques expérimentales avec la mise en place d'une classe mobile. Mme Seguin-Py précise que ces besoins nouveaux ont été intégrés dans le nouveau marché public pour l'acquisition du mobilier adapté et aux normes. D'où le besoin pour l'école et le SIRP de bien communiquer autour des projets pédagogiques.

Dans le cadre de la liaison « école/collège » :

La classe de Mme Pouillon a été retenue avec une classe de 6ème du collège pour un **projet de comédie musicale**. C'est M.Lichère, professeur de musique, qui mène ce projet aidé d'artistes qui interviendront auprès des enfants. Les classes se déplaceront par 2 fois à Paloma à Nîmes (le financement partagé du car est payé par l'APE).
Les CM2 participeront au **Castor informatique.** Même s'ils ne sont pas exercés à la programmation, faute d'ordinateur, il a semblé possible aux professeurs de CM2 et du collège de les faire travailler par binôme (un élève de 6ème accompagné d'un élève de CM2). Le lien a été transmis aux parents durant les vacances afin que les enfants puissent s'entraîner à domicile, c'est très ludique.
Les enseignants du cycle 3 bénéficient d'une formation en mathématiques, tout au long de l'année. Dans ce cadre, ils ont fait le choix de participer au **Mattle** (battle en mathématiques par des classes volontaires qui se sont inscrites). Les enfants vont devoir, dans un premier temps, s'entraîner à créer et résoudre un énoncé de mathématiques à partir d'une photo prise dans un environnement proche (ex: photo d'une pompe à essence avec le prix du litre et le nombre de km). Ensuite, ils devront, eux-mêmes, proposer des photos susceptibles de générer des problèmes mathématiques.
Ces photos pourront être échangées dans un second temps avec les 6èmes du collège.

La classe de CP de Mme Dumesnil et celle de Mme Berne (CP-CE1) ont mis en place « **30 minutes de sport par jour** ». Pour l'instant, il est difficile de le généraliser aux classes qui le souhaiteraient (manque d'espace sécurisé pour faire sport).

Mme Berne a inscrit les classes qui le souhaitaient (elles sont nombreuses) au **GDVB** (Grand Défi, Vivez , Bougez). Il s'agira de gagner des points seul et/ou en famille en se dépensant…Merci à elle car cela demande du temps et de l'énergie.
Le CE2 de Mme Lecointe a un projet sur le thème du voyage (air, terre, mer, imaginaire) qui aboutira à l'écriture d'un livre en fin d'année.
Le projet de l'ULIS cette année tourne autour des océans : vocabulaire, sciences, développement durable, gestes écocitoyens, suivi de la Transat Jacques Vabre, et une éventuelle sortie au Seaquarium en fin d'année et son hôpital des tortues.

Plusieurs classes participent au projet « Poésimage » qui a pour objectif de lier la poésie avec une œuvre picturale. Ce projet devrait aboutir à la création d'un livre numérisé.

Il est prévu que **le cross** soit organisé en mai (sous réserve du protocole sanitaire).

La communauté de communes Piémont cévenol propose **une intervention auprès des délégués de classe.** L'école de Quissac s'est proposée.

Mme Seguin-Py propose le **projet WATTY** qui permet à des classes de travailler sur le thème du développement durable (énergies/déplacement). Mme Juvancic, Mme Chafiol et Mme Perez sont déjà intéressées (reste à charge à la collectivité 300€ par classe). Pour l'instant, il n'y a pas de financement possible.

Mme Barbier propose l'intervention d'une chanteuse professionnelle qui organise des concerts adaptés aux enfants (duo avec un pianiste professionnel) à partir du printemps 2022 avec un musicien (saxo et flûte traversière). C'est une proposition intéressante qui sera étudiée si des financements sont trouvés.

Les RPE proposent que la possibilité pour certaines pour certaines classes de pouvoir avoir des séances de natation cette année soit étudiée.
Les enseignants pensent qu'il ne pourra y avoir que deux classes, car il faudra obtenir des créneaux à la piscine de St Hippolyte du Fort qui accueille déjà beaucoup d'établissements scolaires. Ensuite, le montant des déplacements (il faut prévoir un cycle de 6 séances) va être conséquent.

8.Les services périscolaires

Pour répondre à une demande des parents, Mme Seguin-Py précise que l'étude surveillée ne peut pas reprendre actuellement en raison de la situation sanitaire.

En termes de projets et activités, le fonctionnement global des équipes est repris. Des interventions (danse/ pêche) sont à l'étude. L'axe central demeure environnement, culture et sport.
Il s'agit aussi de profiter des aires de jeux et des jardins pédagogiques (dès qu'ils seront installés).
En ce qui concerne la cantine, la société « De la Terre à l'assiette » a été retenue. Ce choix a été fait pour ses valeurs éthiques (association à des chantiers d'insertion) et son fonctionnement : priorité aux filières locales et aux produits bio. Cette société demandera le label » 3 carottes ».
Cela entraînera une révision de la grille des prix (le repas revient à un peu moins de 10€ pour la collectivité). Un travail sera mené en collaboration avec les RPE sur ce sujet.
A partir de la rentrée de janvier 2022, le prestataire servira les repas en liaison froide dans les locaux actuels. Pendant 2 mois, il prendra la cuisine en mains et des repas-tests seront proposés. Toute la restauration sera dans les nouveaux locaux le lundi 7 mars.